

PROGRAMME DE PLANTATION CAMPAGNE 2021/2022 - à remplir

N° CVI : Raison Sociale :

Détail des plantations prévues (à remplir obligatoirement)					Action de restruc- turation (1)	Droits de plantation utilisés							
Référence cadastrale	Surface	Cépage	Ecartement			Nom de l'AOC ou IGP	Type droit utilisé (2)	Année arrachage (réalisée ou à venir)	Référence cadastrale	Surface	Cépage	Ecartement	
			entre rang	entre pieds								entre rang	entre pieds
SURFACE TOTALE								SURFACE TOTALE					

(1) Type d'actions éligibles : indiquer le code correspondant dans la case

(2) Origine des droits : indiquer le code correspondant dans la case

RVP = Reconversion variétale par plantation : changement de cépage par rapport au droit utilisé

NC = arrachage effectué sans contrôle FranceAgriMer

RMD = Replantation d'une vigne avec modification d'au moins 10% de la densité.

C = arrachage effectué avec contrôle FranceAgriMer **(joindre copie de la notification de résultat de contrôle)**

RL : relocalisation (uniquement en cas de re délimitation sur certaines appellations-cf notice d'information)

PA = plantation anticipée